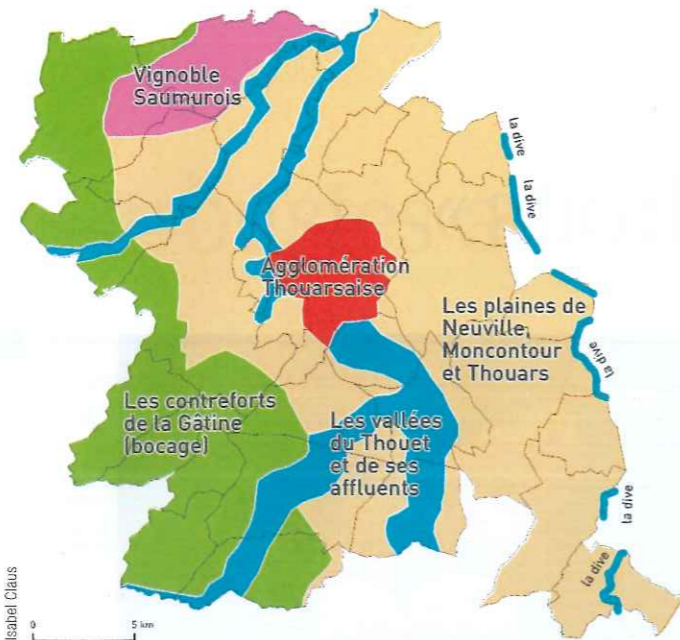




Les haies bocagères, un des enjeux du plan paysage.



L'identité du Thouarsais repose sur la diversité de ses unités paysagères.



Au nord, le vignoble rattache le Thouarsais aux Pays de la Loire.



Au sud des vallées du Thouet et de ses affluents ondule la plaine.



Les leçons du premier jour de l'après-pétrole

L'énergie s'affiche comme fil conducteur du plan paysage lancé le 18 janvier par la communauté de communes du Thouarsais. L'outil mettra en valeur un territoire carrefour entre tuile et ardoise, bocage et céréales, Bassin parisien et Massif armoricain.

Sous la bise glaciale qui balaie le plateau au-dessus de Saint-Généroux dans les Deux-Sèvres en ce matin du 19 janvier, chacun ressent le lien entre énergie et paysage : un panneau de chantier signale le nouveau projet de champ d'éoliennes, suspendu par un recours en instance. Quelques centaines de mètres au-delà, une dizaine de mâts se dressent, tandis que d'autres barrent l'horizon plus lointain. « À ce rythme-là, nous aurons bientôt plus d'éoliennes que d'habitants », s'inquiète Caroline Dufour-Barillot, adjointe au maire de Saint-Généroux. « L'un des enjeux du plan paysage consiste précisément à fixer les règles d'implantation, et peut-être même un nombre maximal d'éoliennes », rassure la paysagiste Isabel Claus. Mais, rapidement, le plateau nu, pauvre en chemins et dépourvu de haies, inspire d'autres prises de parole, nourries par le souvenir encore vivace de l'effondrement de son rebord dans la rivière Thouet, sous la

forme d'une coulée de boue qui a ravagé Saint-Généroux en 2013. « Une sorte de gigantesque goutte d'eau s'était formée, jusqu'à l'effondrement brutal », se souvient Caroline Dufour-Barillot. L'évocation de ce traumatisme oriente la discussion vers l'obstacle économique identifié dès la veille, au moment de signer la convention pour le plan paysage : comment inciter les agriculteurs à redessiner les parcelles agrandies par le remembrement, puis uniformisées par les engins d'exploitation ? Autrement dit, comment sortir du productivisme et des visions à court terme, legs de l'âge du pétrole ?

Frein agricole

La halte de Saint-Généroux renvoie à la stratégie d'autonomie énergétique et de reconquête paysagère, officialisée la veille par la communauté de communes du Thouarsais. La collectivité du nord des Deux-Sèvres et le

collectif Paysages de l'après-pétrole (PAP) – lire encadré en page suivante – se sont engagés, pour un an renouvelable, dans une démarche conjointe programmée sur trois ans. Les deux signataires appliquent le programme qui les a désignés, le 11 juillet 2017, parmi les 27 lauréats du dernier appel à projets consacré aux plans paysage par le ministère de la Transition écologique et solidaire. Le collectif PAP a confié la rédaction du plan à l'ingénieure paysagiste Isabel Claus. Dans la foulée de la signature, les élus intercommunaux et les paysagistes de l'après-pétrole ont défini le programme de la première visite de terrain, le lendemain matin. Deux heures avant l'étape de Saint-Généroux, rendez-vous à Saint-Jouin-de-Marnes, un promontoire im-

prenable, au centre de la voie romaine rectiligne, reconverte en route départementale, entre Angers et Poitiers. Le décryptage du Thouarsais commence en haut du clocher de l'abbatiale romane. « Les Anglais tenaient le donjon de Moncontour que vous voyez à l'est. En 1563, 15 000 à 18 000 hommes ont laissé leur peau sur le champ de bataille où se déployaient 40 000 combattants, entre les deux villages », raconte Michel Clairand, maire de Saint-Jouin-de-Marnes. Un quart de tour vers le sud, et l'histoire laisse la place à la géologie : « Ce triangle boisé signale les vestiges des prairies calciques autrefois pâturées, aujourd'hui trop pauvres pour l'exploitation », poursuit l'élu. Et Guy Davy, directeur intercommunal de la

INTERVIEW



Bernard Paineau, président de la communauté de communes du Thouarsais

Comment le plan paysage contribuera-t-il à l'urbanisme intercommunal ?
Le plan tombe à pic, au moment où nous écrivons le schéma de cohérence territoriale et le plan local d'urbanisme intercommunal. L'énergie crée une étincelle susceptible de fusionner l'urbanisme avec notre histoire industrielle.

D'où vient le choix de l'énergie comme fil conducteur ?
Depuis 2004, je porte le projet Tiper, acronyme de "Technologies innovantes pour la production d'énergies renouvelables", lancé pour transformer en parc industriel un ancien camp de munitions et sa périphérie de 200 ha. Une soixantaine d'agriculteurs alimentent le méthaniseur de 8 à 9 MW inauguré en 2013 pour fournir l'énergie d'une unité agroalimentaire et produire des engrais. Un troisième parc solaire de 15 ha va bientôt compléter les deux premiers, développés sur 21 et 16 ha. Avec une puissance de 11 MW pour 35 à 50 emplois et 55 millions d'euros investis, le projet CHO Tiper porte sur la gazéification des déchets industriels banals. Dans la continuité de notre histoire industrielle, Tiper a érigé le Thouarsais comme référence nationale, reconnue depuis juillet dernier à travers le label Cit'ergie de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

●●● planification et de l'aménagement, de pointer l'enjeu écologique de ce site de la vallée sèche, dite « vallée Rouget », léguée par les glaces voici deux cent trente millions d'années : « La trame verte régionale n'a pas suffisamment pris en compte nos vallées sèches. » Le maire ouvre la page hydraulique, sous les yeux des visiteurs : « Les lignes boisées se sont développées le long des fossés creusés au XVI^e siècle par les moines pour assécher les marais favorisés par le sol argileux. »

Moteur urbain

Pour le précipité d'urbanisme issu du catalyseur paysager, rien ne vaut le point de vue sur Saint-Jouin depuis les berges de la Dive, à Moncontour : en bas de la pente qui descend de l'abbatiale, des maisons éparpillées montrent que le village de 600 habitants, soit la moitié de sa population d'après-guerre, n'a pas échappé à la tentation de l'étalement urbain. Suivie par une requalification des voiries du centre-village au profit des piétons, l'élection de Michel Clairand a mis fin, depuis 2008, au mitage alimenté par la déprise agricole. Dans le sillage de Thouars, lauréate d'un appel à projets en 2014, Saint-Jouin fait partie des cinq communes du Thouarsais élues au dispositif d'État sur la revitalisation des bourgs-centres, et accompagnées par Urbanis pour la maîtrise d'œuvre. Le retour à la mixité fonctionnelle ouvre une voie pour réduire la dépendance à la voiture individuelle. Le plan paysage consolidera-t-il cet acquis ? Au premier jour de sa mission, Isabel Claus part du bon pied : « Ici, les jeux d'acteurs et d'étiquettes politiques ne brouillent pas la parole des élus. On peut parler du territoire autrement. Un vrai plaisir... » ■

Laurent Miguet

FICHE TECHNIQUE

Maître d'ouvrage du plan paysage : communauté de communes du Thouarsais (Deux-Sèvres)

Assistant au maître d'ouvrage : collectif Paysages de l'après-pétrole (PAP)

Maître d'œuvre : Isabel Claus

Superficie : 61 925 ha

Nombre d'habitants : 36 000

Nombre de communes : 31

Échéances : fin 2018, plan paysage ; 2019, plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) ; 2020, schéma de cohérence territoriale (Scot)

Le PLUI et le Scot ont été rédigés par l'Agence d'urbanisme de la région angevine

Site (mis en ligne le 22 janvier 2018) :

www.thouars-communaute.fr



La reconversion d'un entrepôt de poudre en parc industriel dédié aux énergies renouvelables soude le Thouarsais depuis une quinzaine d'années.

■ Expériences de transition

Avec le Pays de Retz en Loire-Atlantique, le Thouarsais offre l'un de ses deux points d'ancrage territoriaux au collectif Paysages de l'après-pétrole (PAP), promoteur d'une approche paysagère de la transition énergétique.

Soutenu par la Caisse des dépôts, l'accompagnement des deux plans de paysage portés par des territoires labellisés Tepos (énergie positive) repose sur les cinq valeurs cardinales du collectif : partir des ressources locales ; promouvoir des projets multifonctionnels ; fédérer les disciplines ; coconstruire avec les acteurs locaux ; susciter l'adhésion par la beauté. Le Thouarsais et le Pays de Retz figurent en bonne place dans l'exposition itinérante « Des paysages pour demain », qui retrace 15 expériences pour construire la transition. Les panneaux accompagneront la conférence du collectif, programmée le 31 mars, dans le cadre des « expériences de paysage », au Pavillon de l'Arsenal à Paris. Partenaire du collectif, la chaire Paysage et Énergie de l'ENSP Versailles-Marseille élargit la mise en perspective : la doctorante Roberta Pistoni compare les voies française et néerlandaise vers la transition énergétique et paysagère, dans le cadre d'un diplôme commun avec l'université de Wageningen (Pays-Bas).

